

[Français]

POSTES CANADA

LA NÉCESSITÉ D'UN SERVICE POSTAL ADÉQUAT POUR LE VILLAGE D'UMIUJAQ EN ABITIBI

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Postes Canada. Depuis plusieurs mois, j'essaie d'obtenir un service postal adéquat pour le village d'Umiujaq en Abitibi. Est-ce possible d'obtenir une réponse positive cette semaine pour que la population de ce village isolé obtienne un service postal adéquat, car le président fantôme Landers de Postes Canada ne se préoccupe pas de l'isolement de cette population? Monsieur le ministre, je veux de l'action.

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, en réponse à la question de l'honorable député, je me suis informé auprès des représentants de la Société canadienne des postes ce matin. Ils m'ont assuré que les services postaux seront installés dans le village d'Umiujaq d'ici une semaine.

Des voix: Bravo!

M. Andre: La Société canadienne des postes consulte présentement le maire du village, ainsi que le député, pour s'assurer que le service fourni sera adéquat.

* * *

[Traduction]

LA GARDE DES ENFANTS

LE RAPPORT DU COMITÉ PARLEMENTAIRE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre n'ignore pas que le directeur de la recherche du comité parlementaire spécial de la garde des enfants a décidé de ne pas renouveler le contrat qui le lie au comité, au motif qu'il y a eu des immixtions dans le travail du comité.

Le ministre ne veut-il pas reconnaître qu'en raison de l'urgente gravité que les familles canadiennes attachent à l'absence de garderies d'enfants abordables au pays, ces familles doivent pouvoir compter sur l'intégrité du rapport du comité?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la Chambre va recevoir ce rapport ce mois-ci.

Une voix: Mais trafiqué.

M. Epp (Provencher): Je dirai aux députés qu'ils ne connaissent pas la teneur de ce rapport. Je pense qu'il faudrait attendre qu'il soit publié pour porter un jugement sur ce rapport et sur son contenu.

Questions orales

L'OPINION DE L'EX-DIRECTEUR DE LA RECHERCHE DU COMITÉ

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je ne pense pas qu'il comprenne la question. Celle-ci porte sur les préoccupations exprimées par le directeur de la recherche du comité, qui aurait déclaré que ce qui le préoccupe surtout, c'est «l'intégrité documentaire du rapport, la conformité de son texte aux données et au sens que nous donnons à ce qui s'est dit aux audiences». Le directeur de la recherche semble dire qu'il y a eu immixtion.

M. le Président: La présidence s'est manifestement montrée généreuse sur ce point. Mais il me semble que la question posée au ministre concerne une chose qui s'est produite au comité. A moins que le député ne formule sa question de façon à la faire porter sur un sujet de compétence ministérielle, le député frôle l'irrecevabilité. Peut-être le député pourrait-il formuler sa question autrement.

M. Young: Merci, monsieur le Président. Peut-être pourrais-je poser la question au président du comité plutôt qu'au ministre.

M. le Président: Le député désire poser la question au président du comité. Les questions aux présidents de comités sont recevables mais elles ne peuvent porter que sur des questions de calendrier de travail et de procédures administratives des comités. Je pense que, de ce point de vue également, celle-ci serait probablement irrecevable.

M. Young: Puis-je poser la question de toute façon?

M. Broadbent: Comment savez-vous sur quoi porte la question supplémentaire?

M. le Président: Peut-être le député pourrait-il envisager de poser une autre question au ministre. Entre temps, je pense qu'il convient d'accorder la parole au député de Hamilton-Est.

[Français]

ON DEMANDE SI LA POPULATION CANADIENNE VA FAIRE CONFIANCE AU RAPPORT DU COMITÉ

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que son gouvernement a traîné depuis deux ans et demi sur la question des garderies, et on sait maintenant que le chef du service de recherche a démissionné du Comité sur les garderies, j'aimerais demander au premier ministre s'il peut garantir la confiance de la population canadienne sur ce qui va sortir de ce rapport étant donné que la présidente du Comité a reçu une note de service de sept pages de trois chercheurs, sept pages qu'elle a voulu garder secrètes, et qu'elle n'a même pas donné la note de service critiquant le processus aux membres du Comité. Est-ce que le premier ministre pense que ce rapport va avoir la confiance de la population canadienne?